Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs

(Arrêté du 4 juillet 2007)

Je soussigné (e) : Mr ABDOULLAH Mouhidine
(nom suivi du nom d'épouse et prénoms de la personne immatriculée)

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R.123-121-1 du Code de Commerce, avoir informé mon conjoint M./Mme DJOUMOI Djouharia

avec lequel/laquelle je me suis marié(e) :

sans contrat de mariage (1)

(rayer la mention inutile)

ou bien ~~avec un contrat de mariage~~

qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à SAINT-ANDRE, le 09/07/2026
(signature de la personne immatriculée)



(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.